



Extrait du C@LYX : le journal du lycée Marc Bloch

<http://marc-bloch-journal.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article258>

(sept-13) Des bourses au mérite pour nos anciens élèves

- Bloch'actu -



Date de mise en ligne : mardi 17 septembre 2013

Copyright © C@LYX : le journal du lycée Marc Bloch - Tous droits réservés

Les élèves méritants peuvent obtenir des bourses pour leurs études supérieures. Tous les ans, des dossiers sont proposés et nombre d'entre eux sont retenus. C'est le cas cette année encore.

Nous avons appris aujourd'hui que 7 anciens élèves du lycée Marc Bloch ont été sélectionnés au niveau académique pour bénéficier du dispositif Lumières des Cités.

328 jeunes, issus de 45 établissements de Haute-Normandie, avaient déposé un dossier l'an dernier et seuls 100 ont été finalement retenus. Les critères de sélection portaient sur : les conditions de vie, les résultats scolaires et l'avis du lycée, mais aussi le projet d'avenir et l'engagement citoyen de l'élève.

A noter qu'au niveau académique 70% des lauréats sont des filles !

Sur les 7 élèves du lycée on compte 4 filles et 3 garçons, la parité est donc presque assurée. Le déséquilibre porte plutôt sur la série d'origine de ces 7 anciens terminales avec une surreprésentation des TS.

Voici la liste des 7 lauréats (nous leur adressons nos sincères félicitations) :

- ▶ Ilkay AK
- ▶ Brandon ARIVE
- ▶ Cindy FLEUTRY
- ▶ Samia HERKAT
- ▶ Emma JAGU-SCHIPPERS
- ▶ Marwa NAYMA
- ▶ Pierrick RANDRIAMANANTSOA

Ils vont bénéficier d'une aide financière (600 Euros) et d'un accompagnement par des référents bénévoles durant leur 1^{re} année d'études supérieures.

A l'occasion d'une cérémonie d'accueil, les élèves bénéficiaires seront accueillis le vendredi 11 octobre 2013 dans les Grands salons de la Préfecture de région à Rouen.

Pour un savoir plus :

<http://www.lumieresdescites.com/>

Autre bonne nouvelle du jour :

Emma JAGU-SCHIPPERS, déjà retenue par le dispositif Lumière des Cités, sera bénéficiaire d'une bourse de la fondation Euris.

Cette Fondation attribue tous les ans, depuis 2000, 60 bourses d'études supérieures (30 en Première année, 30 en deuxième année). Ces bourses doivent permettre de compléter les ressources de l'étudiant pendant les deux premières années d'études supérieures.

Il s'agit d'une bourse accordée au mérite.

Pour en bénéficier les candidats doivent être titulaires d'une mention Très Bien au baccalauréat et avoir un projet professionnel ambitieux.

Rappelons qu'Emma a été admise en Prépa MPSI (Math Sup') dans un prestigieux établissement parisien, le lycée Henri IV.